

# Conditions de vente

## Clause de réalisation spécifique

Toutes les demandes spécifiques nécessitant des prestations d'ingénierie sont considérées comme étant la propriété intellectuelle de CAB et sont soumises à la clause de confidentialité (si elle existe). Le demandeur s'engage sur le financement de l'étude et autres frais d'avant-vente et de documentation. L'étude qui aboutie à une commande dispense le demandeur de cette charge éventuelle car proportionnellement incluse dans la fourniture ultérieure. Tous les documents et programmes sont protégés par la loi sur le copyright.

## Clause de réserve de propriété

Les marchandises restent la propriété insaisissable de cab technologies sàrl jusqu'au paiement intégral de la facture, rendant le transfert de propriété effectif.

## Commande

Les commandes sont réputées acceptées que sous les seules conditions de l'accusé de réception émis par cab technologies. Sans remarque de votre part sous 48 heures nous considérons votre acceptation par défaut.

## Délai de livraison

Le délai de livraison de l'article indiqué dans la table de prix, colonne « Délai » s'entend en nombre de jours ouvrés. A défaut, selon la date indiquée et en fonction de la date de commande.

## Garantie sur les équipements

Nos équipements sont garantis pièces et main d'oeuvre, hors pièces d'usures.

La durée de garantie est exprimée en mois et figure pour chaque article dans la table de prix colonne « Gtie ».

Elle s'entend, « retour atelier, franco de port et d'assurance » rendue chez cab technologies 67350 Niedermodern

La garantie constructeur ne couvre pas les dommages directs ou indirects liés à l'environnement, à une utilisation inadaptée ou aux consommables.

## Index

(a) Tête d'impression garantie 24 mois ou 50 km, conformément à la procédure de garantie.

La garantie couvre le mode d'impression transfert thermique exclusivement, sous réserve d'entretien et d'utilisation normale.

Attention : l'utilisation de consommables inadaptés rend cette garantie caduque.

Les têtes d'impression ne sont pas garanties en mode d'impression thermique direct.

(b) Durée de vie de la tête d'impression non garantie.

(c) Non garantis : rouleaux de transport et d'impression, films et amortis de semelles de pose, accumulateurs.

(d) Massicot : les lames et contre-lames de massicotage sont des pièces d'usures dont la durée de vie dépend directement des matériaux massicotés.

## Garantie sur les logiciels

Se reporter aux conditions de licence d'utilisation. Aucun recours ne peut-être engagé contre cab technologies par rapport aux dommages ou pertes d'exploitation consécutives à l'installation ou à l'utilisation des logiciels. Tout programme à activation logicielle (softkey) ne peut être désactivé, en conséquence il ne peut pas être repris, ni remboursé.

## Paiement

Chaque commande fera l'objet d'une facturation qui sera payable, principale, frais et taxes inclus, dans les conditions ci-dessus, sauf dérogation particulière.

Toute commande d'un montant total H.T. inférieur à 100 € sera automatiquement majorée de 50 € H.T. pour traitement de minimum de commande.

Les commandes par le portail internet de cab technologies ne sont pas soumises à la majoration pour traitement minimum de commande.

Cab technologies se réserve le droit de facturation groupée.

Au cas où le paiement nous parviendrait moins de 5 jours à compter de la date d'émission de la facture, un escompte de 1% pour paiement comptant est accordé.

Aucune compensation ni aucun droit de rétention ne sont admis à l'égard des créances du vendeur.

## Retard de paiement

En cas de retard de paiement et de plein droit, et sans mise en demeure préalable, le client s'engage à verser au vendeur une pénalité de retard calculée avec un intérêt annuel égal à une fois et demi le taux de l'intérêt légal en vigueur à l'échéance, majoré de 3%, calculé par mensualité.

Tout mois civil commencé est dû en totalité en ce qui concerne l'intérêt.

Toute échéance non respectée entraînera une facturation de 19 € H.T. pour frais de relance ou de recouvrement.

# Conditions de vente

## Service après-vente

Pour être accepté tout retour de marchandise nécessite l'autorisation préalable de cab technologies, un bon de retour est alors transmis au demandeur. Dûment complété et signé par le demandeur, ce document devra obligatoirement accompagner le matériel que vous nous adressez.

A réception du matériel chez cab, un diagnostic est effectué et un devis vous est adressé sauf réparation forfaitaire ne faisant pas l'objet d'un devis. Pour être pris en compte, le devis doit nous être retourné signé et daté suivi de la mention « Bon pour accord de réparation » dans un délai de 10 jours. Si vous contestez une position et que vous désirez ne pas la remplacer, il suffit de la rayer du devis.

Si lors de la réparation et conformément au devis accepté, des prestations complémentaires sont nécessaires, elles feront dans ce cas l'objet d'un devis correctif.

En cas de refus de réparation selon le devis ou de non retour de celui-ci avant le délai indiqué, la marchandise est retournée en contre-remboursement de 100 € H.T. pour frais d'établissement du devis, d'emballage et d'expédition.

## Transport

Pour toute commande inférieure à 500 € H.T., nous facturons une participation forfaitaire aux frais de port et de dossier de 20 € H.T.

Les frais d'emballage et de port par messagerie sont pris en charge pour toute commande supérieure à 500 € H.T.

Les gros volumes (cablift, supports...) feront l'objet de devisages spécifiques ou sont mis à disposition pour enlèvement en lieu défini.

Ces conditions sont valables pour la France métropolitaine uniquement et hors Corse.

Pour être contractée, l'assurance transport "Ad-valorem" doit faire l'objet d'une position spécifique sur la commande et à charge du client.

## Validité

Les conditions tarifaires de nos offres sont valables 20 jours ouvrés.